Questions orales

M. Clark: Monsieur l'Orateur, en réponse à ce qui, je suppose, devait être une question supplémentaire, je suis en mesure d'assurer au député que j'ai maintenant eu l'occasion de lire la transcription du discours prononcé par le premier ministre à Vancouver. Les articles des journaux étaient fortement exagérés. Le premier ministre de l'Alberta a dit qu'il était disposé à accepter diverses facettes de la proposition que nous lui avons faite.

M. Ouellet: Répondez à la question.

M. Clark: Le député de Papineau, qui s'est distingué récemment en posant une question à la Chambre, m'a demandé de répondre à la question de son collègue, autre ancien ministre. Personnellement, je n'ai pas eu affaire au premier ministre de l'Alberta, en revanche, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources s'est mis en rapport avec le ministre albertain chargé de la politique énergétique. Les deux ministres ont eu des entretiens très utiles, ce qui me porte à croire, de même que le ministre, que les négociations en vue d'une entente globale sur l'énergie sont en bonne voie.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ENTRETIEN DU PREMIER MINISTRE AVEC LE PRÉSIDENT CARTER—DEMANDE D'INSCRIPTION À L'ORDRE DU JOUR DU RÉEXAMEN DU PACTE DE L'AUTOMOBILE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Ce dernier s'engage-t-il à soulever au cours des entretiens qu'il aura avec le président américain, M. Jimmy Carter, à la fin de la semaine la question de l'application de l'Accord Canado-américain sur les produits de l'automobile pour s'assurer que le Canada bénéficie de la part qui lui revient dans le secteur automobile, tant sur le plan des emplois, de la production, des travaux de recherche et de développement que des investissements.

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je parlerai en effet de cette question.

L'ÉNERGIE

LA LIMITATION DES EXPORTATIONS AMÉRICAINES— L'INCIDENCE SUR LES RAFFINERIES DE LA CÔTE EST

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné que le gouvernement a annoncé récemment que les exportations vers les États-Unis d'huiles légères et de condensés seront limitées à 50 barils par jour, le ministre peut-il assurer à la Chambre que cette mesure n'aura pas de répercussions négatives sur la production et l'emploi dans les raffineries de la côte est?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de sa question, et je le félicite de l'intérêt qu'il a toujours porté à la question de l'emploi dans sa région et sa province. Je tiens à

l'assurer que la décision de limiter ainsi les exportations a précisément le but dont parle le député dans sa question, c'est-à-dire de nous assurer que les Canadiens ne manqueront pas de ces produits l'hiver prochain. Je tiens à remercier le député de l'intérêt constant qu'il porte à ces questions, et à l'assurer que c'est dans cet esprit que nous avons pris cette décision.

L'IMMIGRATION

LE MOTIF DE LA MODIFICATION DE LA POLITIQUE CONCERNANT LE NOMBRE DE FAMILLES ADMISES

M. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Multiculturalisme. Le ministre sait-il que son collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, a annoncé qu'il allait réduire le nombre de familles qui seront admises au Canada, en regard du nombre d'immigrants indépendants? Est-il d'accord avec cette modification inhumaine de notre politique d'immigration?

L'hon. Lincoln M. Alexander (ministre suppléant de l'Emploi et de l'Immigration): Au nom du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, monsieur l'Orateur, je ne puis que rejeter les prémisses de la question du député. Ce qui s'est produit, si je ne m'abuse, c'est qu'on s'est en quelque sorte inquiété du nombre élevé de familles admises, en regard du nombre d'immigrants indépendants. Je puis assurer au député que le ministre prouve qu'il attache une extrême importance à la réunification des familles en laissant entrer dans notre grand pays d'autres membres de familles qui y sont déjà établies.

M. Kaplan: Je crois que le document qu'a déposé le ministre est très clair sur cette question. Je voudrais savoir si le ministre chargé du multiculturalisme était au courant de cette politique. Puisqu'il ne s'est pas levé, j'en conclus qu'il n'en savait rien sans quoi il voudrait assurément nous dire quelle est sa position au sujet de l'admission des immigrants parrainés par leur famille au regard des immigrants indépendants.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur . . .

M. Kaplan: Il n'en sait rien.

M. Alexander: La question n'est pas de savoir s'il était au courant ou non. Si c'est une réponse que veut le député, je viens de lui en donner une. Je lui ai dit qu'en ce qui concerne l'admission d'immigrants au Canada, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration juge prioritaire la réunion des familles. Lorsque nous étions dans l'opposition, nous avons insisté pour que le gouvernement applique cette politique par le biais d'un préambule à la loi actuelle sur l'immigration.

M. l'Orateur: La parole est au député de Saint-Léonard-Anjou qui veut poser une question supplémentaire.